

Conditions générales (CG) de la société Ardonna AG

1. Généralités

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes nos offres et toutes nos livraisons. En passant commande, l'acheteur (l'auteur de la commande) déclare accepter ces conditions dans leur intégralité. Des conditions divergentes ne sont valables que si elles font l'objet d'une convention séparée et si nous les avons confirmées par écrit. L'auteur de la commande déclare renoncer à faire valoir ses éventuelles propres conditions d'achat.

2. Offres et prix

Toutes nos offres et tous nos prix sont non-contraignants et ne sont réputés acceptés et confirmés que lorsqu'ils font l'objet d'une confirmation de commande ou d'une facture. Les délais de livraison sont indiqués sans engagement. L'acheteur ne peut faire valoir quelque prétention que ce soit en cas de retard de livraison. Si les délais de livraison s'allongent pour des raisons indépendantes de la volonté du vendeur, quelles qu'elles soient, l'auteur de la commande n'est pas en droit d'annuler ses commandes ou de faire valoir contre le vendeur des demandes en dommages et intérêts de quelque sorte que ce soit. Les prix s'entendent toujours hors taxe à la valeur ajoutée légale. La facturation se fait toujours aux prix et aux conditions valables le jour de la livraison. L'expédition se fait toujours pour le compte et aux risques de l'auteur de la commande, même si la livraison se fait franco de port.

2.1. Conditions d'expédition/Suppléments

Expédition le jour même en cas de réception de la commande avant 16h45: CHF 12.00

Expédition le lendemain: CHF 9.50

Supplément pour livraison au détail pour les commandes d'une valeur inférieure à CHF 70.00: CHF 2.00

A partir d'un montant de CHF 350.00: les frais d'expédition ne sont pas facturés

L'expédition est assurée par le vendeur lui-même ou une entreprise choisie par ce dernier.

La taxe à la valeur ajoutée légale est facturée en sus des prix indiqués.

3. Conditions de paiement

Net à 30 jours après la date de la facture, sauf convention contraire. Les déductions d'escompte ou autres déductions injustifiées sont facturées à nouveau aux frais du client. Pour les nouveaux clients / les clients passant leur première commande, le vendeur se réserve le droit de ne livrer la marchandise commandée que contre prépaiement. Le vendeur informe l'auteur de la commande après réception de cette dernière. Si l'auteur de la commande est en retard de paiement, nous lui faisons parvenir un rappel correspondant par écrit. Chaque rappel est facturé Fr. 10.-- à l'auteur de la commande. Par ailleurs, le vendeur facture également des intérêts calculés au taux de 1% sur le montant encore dû pour chaque mois entamé. Le vendeur peut refuser des lettres de change qui lui ont été confiées par l'auteur de la commande si une grande banque refuse de les escompter. Le vendeur ne crédite des lettres de change qu'à des fins de paiement, les escomptes et les frais de recouvrement sont à la charge de l'auteur de la commande.

4. Réserve de propriété

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de toutes les créances découlant de nos relations d'affaires entretenues avec l'auteur de la commande, même celles qui ne naissent que subséquentement.

5. Notification de défauts

Dans les huit jours suivant la livraison, l'auteur de la commande doit informer par écrit le vendeur des défauts des marchandises livrées. Les pièces concernées par la réclamation doivent être envoyées au vendeur franco de port aux risques de l'auteur de la commande. La reconnaissance d'une réduction de la qualité n'est possible uniquement que par le biais du fabricant du produit livré par le vendeur. Les marchandises ou les pièces dont le caractère défectueux est prouvé sont échangés gratuitement ou repris contre avis de crédit de l'émetteur de facture, le vendeur se réservant le droit de choisir entre ces deux façons de procéder. Si l'auteur de la commande ne respecte pas cette forme et ce délai, tout droit découlant de notifications de défaut quelconques ainsi que le droit à l'échange ou à une diminution du prix sont exclus. Sont également exclues toutes prétentions quelconques en dommages et intérêts ou pour des peines conventionnelles, quelles que soient les raisons pour lesquelles ces prétentions sont présentées, ainsi que la responsabilité du vendeur pour les dégâts subséquents. Toute modification technique et toute modification de prix de la part du fabricant demeurent réservées.

6.For juridique

Le lieu de l'exécution et le for juridique sont à Zoug, tout particulièrement pour les recouvrements par voie de justice.

7.Disposition finale

En cas d'invalidité de certaines des dispositions ci-dessus, ces dernières sont remplacées par les dispositions légales correspondantes, toutes les autres dispositions demeurant inchangées par ailleurs. Les dispositions légales s'appliquent également dans la mesure où les présentes conditions générales sont incomplètes.

Hünenberg 2020, Ardona AG